



Propriétaire ou locataire?

Après avoir atteint un taux de propriété de 68 % en Abitibi-Témiscamingue en 2016, plus de ménages ont opté pour la location depuis les 5 dernières années, selon le Recensement de la population de 2021. Ainsi, la part de ménages propriétaires a légèrement fléchi en 2021, pour atteindre 67 %. Près du tiers (32%) des ménages de la région étaient locataires (31% en 2016). Le même phénomène a été observé à l'échelle du Québec, où le taux de propriété est passé de 61 % en 2016 à 60 %, 5 ans plus tard. Par conséquent, le taux régional se maintient à un niveau supérieur au taux provincial. Environ 1 % des ménages de la région occupaient des logements fournis par une Première Nation.



67 %

des ménages sont propriétaires

[Tableau détaillé](#)

Un parc résidentiel relativement plus âgé qu'au Québec

Que ce soit des résidences ou des appartements, la proportion de logements construits avant 1961, ayant donc plus de 61 ans en 2021, est de 29 % dans la région, comparativement à 23 % dans l'ensemble du Québec. De plus, 32 % des logements de l'Abitibi-Témiscamingue ont été construits entre 1961 et 1980 et 26 % entre 1981 et 2000, comparativement à 30 % et 24 % dans la province. En l'occurrence, seuls 14 % des logements ont été érigés au cours des 20 dernières années dans la région, soit depuis 2001 (23 % au Québec). Sur la plus récente période de construction observée (2016-2021), l'Abitibi-Témiscamingue compte 2 210 logements occupés de plus qu'il y a 5 ans. Ces nouveaux logements représentent 3 % du parc résidentiel régional, soit une part deux fois moins importante qu'à l'échelle provinciale (6 %).



29 %

des logements ont été construits avant 1961

Amélioration de l'état du logement

Aux dires des personnes habitant les logements que ce soit à titre de propriétaire ou de locataire, des réparations majeures étaient requises dans près de 8 % des cas en 2021, ce qui concerne 5 100 logements. Bien qu'il s'agisse d'une part inférieure à 2016 (9 %), le parc résidentiel de la région requiert davantage de réparations majeures que celui de l'ensemble du Québec (6 %).



8 %

des logements requiert des réparations majeures

[Tableau détaillé](#)

Nombre de ménages privés
(groupe de personnes)

=

Nombre de logements privés
occupés (adresse ou porte)

Source : Statistique Canada, Profil du Recensement de la population de 2021, 98-401-X2021008 et 98-401-X2021005.

Compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours des prochaines parutions du bulletin, des articles permettront d'approfondir les données du recensement sous l'angle des ménages locataires et propriétaires, des conditions de logement chez les Autochtones ainsi que des ménages avec des besoins impérieux de logement.